

## **Discours de M. le Préfet – Voeux aux forces de sécurité et de secours**

Le vendredi 27 janvier 2017

\* \*  
\*

Messieurs les députés,  
Messieurs les sénateurs,  
Monsieur le président du conseil départemental,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mesdames et messieurs les représentants de l'autorité judiciaire,  
Mesdames et messieurs les chefs de service de L'état,  
Mesdames et messieurs les représentants des autorités militaires,  
de la gendarmerie, de la police, des pompiers, de la santé et des  
associations,  
Mesdames et messieurs, acteurs de la sécurité ici présents,

\* \*  
\*

C'est avec une très grande joie, et non sans une certaine émotion que je vous reçois ce matin à la préfecture pour vous présenter mes vœux. L'an dernier à la même époque, je rappelais le contexte très particulier qui avait ébranlé notre Nation lors des attentats du 13 novembre 2015. Il y a deux ici-même, mon prédécesseur s'exprimait au lendemain des événements du 7 et du 9 janvier 2015, qui avaient bouleversé la France.

Depuis ce jour, toutes et tous ici présents, porteurs des insignes ou uniformes des forces de l'ordre, de la justice, de la sécurité ou de la société civile, mobilisés, nous nous sommes engagés, plus que jamais, pour la défense de notre démocratie. Car il n'y a pas de liberté sans sûreté. Ce sont deux des droits imprescriptibles de l'Homme édictés à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Ils sont le sens de notre rassemblement ici. Ils sont le sens de notre engagement depuis plus de 200 ans.

Vos professions, vos engagements ne sont en effet pas comme les autres. Protéger nos concitoyens, en risquant parfois votre vie pour garantir leur sécurité, relève de bien plus qu'un métier ou un investissement personnel. Parmi ceux d'entre vous que j'ai rencontrés cette année, et qui m'ont fait part de leurs difficultés dans leur exercice professionnel, tous m'ont dit avoir leur métier travail chevillé au corps. Pour le préfet que je suis, c'est une source de fierté. À travers vous, c'est une partie de démocratie qui vit.

\* \* \*

**L'état d'urgence** décrété par le Président de la République au lendemain des attentats du 13 novembre 2015 a placé notre pays dans un moment particulier de son histoire. Depuis près de 14 mois, il a nécessité une mobilisation permanente de vous toutes et tous. Je sais l'investissement qui a été le vôtre. J'ai été à vos côtés à chacun de ces moments.

À la suite des attentats de Nice, Magnanville, Saint-Etienne-du-Rouvray -mais aussi Berlin-, qui ont nécessité une mobilisation

accrue de nos armées, je tiens à saluer en premier lieu ici l'engagement du **126e régiment d'infanterie**, mobilisé pour les opérations Sentinelle hors de ce département mais également sur des opérations extérieures, hors de nos frontières. Je salue aussi celui des forces qui, sous la coordination de la **délégation militaire départementale**, ont permis, avec l'aide des élus de sécuriser plusieurs rassemblements en Corrèze, en particulier le Brive Festival et les Nuits de nacre, à Tulle, cet été mais également la Foire du Livre cet automne. Leur présence, leur implication a permis à la Corrèze de faire que la menace n'empêche pas la vie de continuer normalement, sans sombrer dans la peur.

\* \* \*

Car notre département reste l'un des plus sûrs de France. C'est grâce à votre implication. Je ne manque jamais de le rappeler à chaque autorité qui vient visiter la Corrèze. Mais nous ne devons surtout pas nous reposer sur ces bons résultats. Nous devons rester en éveil. Car **le bilan de la délinquance 2016**, avec 8121 faits constatés, est en légère augmentation de 1,43% alors que le taux d'élucidation est en diminution, passant de 33,35% en 2015 à 30,05% en 2016. Ceci requiert toute notre attention, et une mobilisation renouvelée.

Ces chiffres masquent des situations variables selon le type de délinquance. Je tiens à revenir quelques instants sur certains faits marquants de l'année passée.

**Les cambriolages** restent bien sûr une préoccupation majeure. Ils sont, en augmentation de 27% sur notre département, due -en grande partie- à ce que l'année 2015 avait connu une

baisse spectaculaire. Nous devons donc remobiliser tous les outils mis à notre disposition. Plusieurs conventions ont déjà montré leur efficacité avec les commerçants (2011), les bijoutiers (2013) ou l'industrie du BTP (2013). Je suis fier d'avoir pu, en 2016, signer une nouvelle **convention entre l'État et la profession agricole** pour lutter contre la recrudescence des vols sur les exploitations. Ce réseau d'alerte par SMS, « Alerte agri 19 » est fondé sur le principe de partenariat et d'esprit civique. Des valeurs qui doivent, ensemble, nous aider à avancer ensemble et lutter contre la criminalité.

Mais à côté de ces chiffres -qui doivent nous remobiliser- je tiens aussi à insister **les réels succès des forces de l'ordre**. Ils sont nombreux, je ne peux les citer tous. Je pense néanmoins bien sûr à l'interpellation du réseau, sur les secteurs de Brive et Objat, des auteurs présumés de 39 vols et cambriolages en Corrèze et dans six autres départements voisins. Le travail des forces de **gendarmerie** du département a mobilisé près de 160 agents, en collaboration avec le **parquet de Tulle**, a permis ce résultat spectaculaire dont nous pouvons tous nous féliciter.

Je pense également à l'**action de la police**, notamment en matière de **lutte contre les stupéfiants**, avec démantèlement du plus grand réseau de trafic de cannabis de notre département, en avril, grâce au travail minutieux du commissariat de police de Brive-la-Gaillarde et du **SRPJ** de Limoges et la collaboration active du **parquet de Brive**. C'est une belle victoire et j'ai eu l'occasion de féliciter les agents qui ont permis ce résultat.

A chaque fois, c'est bien **la collaboration des forces de l'ordre**, avec les **services de recherche**, avec les parquets, avec les **services de renseignements**, qui ont permis d'arriver à de tels résultats. La coopération entre les services est la clé de l'efficacité

de notre action. Et celle-ci ne s'arrête pas aux frontières de notre département. La collaboration avec les **services régionaux des douanes**, a ainsi permis des saisies importantes de plus de 84kg tabac de contrebande sur l'autoroute en Corrèze en 2016.

\* \* \*

Je pense, enfin, à un fait qui a beaucoup marqué la ville chef lieu de ce département il y a quelques semaines. Un fait, presque anodin en apparence, mais qui veut dire beaucoup. Il s'agit de l'arrestation des auteurs d'un vol avec **violence** commis dans une boulangerie, à quelques centaines de mètres de cette préfecture, pour moins de 50€ de butin. Ses auteurs ont été arrêtés à peine 48h après les faits, mettant fin à une inquiétude naissante chez les commerçants de Tulle. C'est un résultat remarquable, en un point essentiel.

Car **le sentiment de sécurité de nos concitoyens**, passe par notre réactivité et notre efficacité, qui ne se mesure pas qu'à travers des chiffres. Il est de notre responsabilité de montrer l'efficacité de notre action, notre mobilisation, notre détermination. À nous de faire parler non pas des délits commis mais des affaires résolues. Notre communication est une arme contre la délinquance. Nous devons l'utiliser et communiquer sur les résultats obtenus. C'est notre fierté, c'est aussi la transparence que nous devons à nos concitoyens.

Nous devons encore travailler pour faire reculer ce sentiment d'insécurité. Sur ce point, je me réjouis de l'**engagement sans faille des élus** du département. Maires, adjoints et conseillers municipaux ont un rôle d'interface essentiel entre les forces de

l'ordre et la population. **La convention signée en janvier dernier** entre l'association des maires de la Corrèze, le groupement et l'école de gendarmerie doit vous permettre, les uns les autres, de mieux vous connaître, de mieux échanger et travailler ensemble. Je vous remercie donc, mesdames et messieurs les élus, de participer à travers cet engagement à faire vivre ce pacte républicain.

\* \* \*

C'est encore le fruit d'un travail collaboratif qui a permis à la Corrèze d'atteindre les excellents résultats en matière de **sécurité routière** que nous avons connus en 2016. L'an dernier, dans notre département, la mortalité sur la route a diminué de 55%, avec 12 personnes tuées, alors que nombre d'accidents corporels et de blessés ont diminué pour leur part de 14 et 16%. Pour chacune de ses vies sauvées -et en disant cela, je pense aussi bien sûr des blessés dont l'existence peut être bouleversé par un accident de la route- ce sont des familles entières qui ont été épargnées.

C'est le résultat d'un travail patient et soutenu, depuis plusieurs années, mené par les **chefs de projet sécurité routière** -directeurs de cabinet-, les **coordinateurs sécurité routière** -appuyé par l'équipe de la **DDT**- et l'ensemble des forces de police et de gendarmerie. C'est ce qui nous a permis d'atteindre ce que j'appellerai une victoire : dix vies sauvées en Corrèze en 2016, mais combien de centaines depuis la création d'une politique de sécurité routière.

Nous ne devons néanmoins pas relâcher notre effort, car en ce domaine, il n'y a pas de fatalité. Je souhaite que la politique active d'information et de sensibilisation du public, qui a

largement contribué à ce résultat, grâce aux nombreuses actions soutenues par le **réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR)** et les associations, au premier rang desquelles **la Prévention Routière** -si précieux pour mailler notre territoire- puisse se maintenir en 2017.

\* \* \*

Dans ce difficile travail de soutien des victimes et de leur famille, je me dois bien entendu de saluer l'engagement particulier des agents de la **sécurité civile**. Comme vous le savez, ce réseau est coordonné depuis la préfecture par le **service interministériel des affaires civiles et économiques de défense et de protection civile (SIACEDPC)** qui a organisé plusieurs actions, la dernière en date étant un exercice d'accident à la jonction des autoroutes A20 et A89. Nombreux parmi vous y ont participé. Il nous a appris à travailler ensemble en gestion de crise. Ce travail d'anticipation est nécessaire. Nous devons être préparés à toute éventualité. Il se poursuivra donc cette année par la réécriture du plan nombreuses victimes (NOVI), dont la rédaction a déjà été engagée avec la collaboration active des parquets.

Dans ce domaine également, je tiens à saluer l'action des **services d'incendie, de secours et d'urgence**, pierre angulaire de ce dispositif. La Corrèze a cette particularité, cette fierté, d'accueillir près de 90% de sapeurs pompiers bénévoles. Cet engagement est l'une des plus belle réussite de notre modèle républicain. Je me réjouis que, cette année encore, plusieurs dizaines nouveaux sapeurs pompiers et jeunes sapeurs pompiers aient pu être accueillis au SDIS. Je souhaite que la convention passée à l'automne dernier avec le MEDEF permette de maintenir cette dynamique de l'engagement bénévole en 2017.

Nous comptons sur vous et avec raison, puisque j'ai pu constater qu'une nouvelle fois, les pompiers de Corrèze, ainsi que l'ensemble des acteurs du secours, **les associations de sécurité civile, le SAMU et les soignants** se sont fortement mobilisés pour travailler ensemble, notamment autour de la campagne nationale d'initiation aux **gestes qui sauvent** en février et en octobre, à l'appel du ministre de l'intérieur. 385 Corrèziens, grâce à vous, ont été formés à ces gestes essentiels.

Je n'ignore pas pour autant les difficultés qui sont les nôtres. Le **SUAP**, expérimenté depuis juin 2016 en Corrèze, a modifié certains équilibres et, occasionnellement, pu générer des dysfonctionnements. Grâce au dialogue, les nouvelles procédures opérationnelles partagées entre le **SDIS** et le **SAMU**, en concertation avec les **transporteurs sanitaires privés**, fonctionnent désormais de manière satisfaisante. Il reste des points à ajuster. Je ne doute pas que nous trouvions rapidement un équilibre satisfaisant pour tous.

\* \* \*

L'anticipation, la prévention, la préparation à la crise, vous l'aurez compris par mes propos, sont désormais l'affaire de tous. A la rentrée scolaire dernière, j'ai parlé de la **culture de la sécurité**, qui devait animer chacun d'entre nous. C'est dans esprit que nous avons travaillé, avec vous, à inviter nos concitoyens à s'engager dans la **réserve citoyenne**. Que cet engagement se fasse en faveur **de la défense** et de la sécurité ou auprès **de l'éducation nationale**, dans tous les cas, il s'agit d'une opportunité de nous rassembler autour des valeurs républicaines. Il s'agit aussi de rapprocher des univers qui n'ont pas forcément l'occasion de se côtoyer. Je citais à

l'instant l'éducation nationale et la défense.

Je suis particulièrement fier que la Corrèze accueille, à l'**école de gendarmerie de Tulle**, ces deux mondes. La **formation à la gestion de crise** proposée aux chefs d'établissement scolaire, est de ces actions innovantes que nous développer en interservice, en interministériel afin de nous rapprocher, trouver de nouvelles logiques qui nous permettent de mieux travailler ensemble. La venue de madame la ministre de l'éducation nationale, il y a deux semaines, atteste du succès de cette initiative.

\* \* \*

De même, le nombre de participants à la **journée de sensibilisation à la radicalisation**, qui s'est tenue à Tulle le 29 septembre devant près de 200 participants du monde scolaire a montré l'efficacité du fonctionnement de la **cellule départementale de prévention de la radicalisation** et le niveau de collaboration avancé entre les services de **police, de gendarmerie, la protection judiciaire de la jeunesse, la justice, le monde associatif et le conseil départemental**. Je tenais à les citer tous.

La **prévention de la radicalisation** est en effet également une priorité dans laquelle chacun doit se sentir investi. Nous sommes tous concernés, forces de police et de gendarmerie, services de renseignements, au contact direct des citoyens, mais également les agents des **services pénitentiaires**, qui avez un rôle de détection et d'alerte essentiel. Dans cette lutte contre toute dérive sectaire, la réponse sécuritaire ne peut suffire. Seul un effort collectif de connaissance, de prévention, de détection et d'information sur ces phénomènes peut nous permettre d'éviter

l'endoctrinement des esprits.

Dans cette mission de protection de nos concitoyens, je sais pouvoir compter sur l'investissement des réseaux très mobilisés des **travailleurs sociaux**, associations et élus qui, dans les collectivités et particulièrement dans les **quartiers les plus vulnérables de la politique de la ville**, œuvrent en faveur d'une meilleure **cohésion sociale**, celle qui, in fine nous protège les uns les autres.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer ici devant vous ce matin pour vous assurer, au nom de l'Etat, de toute ma reconnaissance, de mon estime et de ma fierté pour votre investissement quotidien au service de nos compatriotes. C'est le fruit d'un engagement civil ou militaire, de fonctionnaire ou de citoyen. Mais, pour toutes et tous, c'est le même engagement républicain en faveur de la défense des valeurs de la République.

Je tiens également à voir une pensée pour vos collègues -nos collègues- non présents ici. J'ai eu l'occasion, lors de mes déplacements, de rencontrer un certain nombre d'entre eux. Je souhaite que vous leur transmettiez à toutes et tous ce message de soutien sans faille à vos côtés, dans l'exercice de vos missions.

Je tiens, enfin, à avoir une pensée pour vos familles. Elles vivent avec vous au quotidien, l'engagement et les responsabilités qui sont les vôtres. En ces temps particuliers qui vous ont fortement mobilisé depuis deux ans, ce n'est pas toujours simple pour elles. Je tiens donc à les remercier, à travers vous.

A toutes et à tous donc, j'adresse donc mes meilleurs vœux pour cette année 2017 qui nécessitera, encore une fois, l'implication constante de chacun. Excellente année à tous.

Je vous remercie.